



Plateforme européenne de participation des enfants

# NOTRE APPEL À L'ACTION POUR UN AVENIR PLUS JUSTE

JUIN 2025



## QUI SOMMES-NOUS?

Nous sommes des enfants originaires de presque tous les pays de l'Union européenne. Nous faisons partie de la plateforme européenne de participation des enfants. Il s'agit d'un espace où les enfants peuvent exprimer leurs opinions et être entendus par des adultes qui prennent des décisions.



## À PROPOS DU PRÉSENT APPEL À L'ACTION

L'appel à l'action vous explique que les enfants ont besoin de protection, d'amour, de stabilité et de respect. Ils attendent de l'UE qu'elle veille à ce que tous les enfants bénéficient de l'égalité des chances dans la vie, en particulier ceux qui vivent dans des centres d'accueil (lorsqu'ils migrent) ou ceux qui ne peuvent pas rester avec leur famille et dans leur foyer, ou se trouvent dans des situations difficiles.

Nous, les enfants, voulons que l'UE protège nos droits et soit à notre écoute. Cela implique d'investir dans des écoles sûres et accueillantes, de soutenir notre santé mentale, de garantir des logements décents et des soins pour les enfants et de prendre des mesures pour lutter contre la pauvreté, la discrimination et l'exclusion sociale.

Toutes ces demandes sont liées aux droits dont jouissent les enfants et que l'UE et les États membres se sont engagés à respecter, à protéger et à mettre en œuvre.

Nous vous demandons de considérer les enfants comme des personnes ayant des besoins individuels plutôt que comme un groupe uniforme. Nous demandons aux adultes, y compris aux enseignants, de ne pas traiter les élèves comme s'ils risquaient de s'effondrer à tout moment ; nous avons besoin de soutien, pas d'être amenés à nous sentir brisés.

Les enfants veulent que l'UE crée davantage d'espaces sûrs et accessibles pour jouer et pour apprendre, où tous les enfants peuvent participer, quels que soient leur pays, leurs capacités ou leur milieu social. Les lois devraient s'appliquer de la même manière à tous, sans exception. Chacun doit être jugé objectivement et en toute conscience, et non d'après son apparence physique. Ce sont nos droits.

Le changement climatique ne se réduit pas à l'environnement; c'est aussi une question d'équité entre les générations. Nous, les enfants, ne sommes pas responsables de cette crise, ni des guerres, mais nous en subissons les conséquences les plus graves.

Nous voulons que l'UE prenne des mesures concrètes, à savoir réduire les émissions de gaz à effet de serre, protéger la nature, associer les enfants et les jeunes aux décisions et faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin aux guerres. Tous les enfants, où qu'ils vivent, ont droit à un avenir sûr et sain. Les pays les plus pauvres souffrent davantage, et cela n'est pas juste.

Nous avons besoin de justice climatique, d'éducation et d'un changement immédiat. Nous voulons un air pur, des écoles sûres, la paix et des dirigeants qui nous écoutent vraiment. L'UE peut y contribuer en protégeant la nature et en veillant à ce qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte.

## COMMENT NOUS AVONS CRÉÉ NOTRE APPEL À L'ACTION

Nous travaillons ensemble depuis trois ans pour partager nos idées et nouer des liens. Nous avons défini les priorités concernant les choses à améliorer pour notre génération, mais aussi pour la prochaine et les suivantes.



Cet appel à l'action est un moyen de faire entendre nos idées auprès de l'UE, des gouvernements, des adultes et des enfants, afin qu'ensemble, nous puissions agir pour changer les choses.

Lors de notre assemblée générale des 20 et 21 juin 2025, nous avons organisé des ateliers autour de quatre thèmes et nous avons réfléchi à l'équité intergénérationnelle. Nous avons élaboré des recommandations, puis nous avons décidé lesquelles étaient les plus importantes.



Le lendemain, huit jeunes ont travaillé sur ces recommandations et priorités pour rédiger le présent appel à l'action.

C'est tout d'abord au [Forum européen pour les droits de l'enfant](#) que nous avons présenté l'appel à l'action. Ce forum est important parce qu'il montre que les opinions des enfants comptent et peuvent aider à faire de meilleurs choix pour l'avenir de tous.

**Nous voulons parler au nom de tous les enfants  
qui aspirent à un avenir meilleur.**

**Nous croyons que les voix des jeunes comptent et, aujourd'hui,  
nous sommes fiers de faire entendre la nôtre.**

## NOS DROITS EN TANT QU'ENFANTS

Nos droits sont décrits dans :

- [la charte des droits fondamentaux de l'UE](#) que nous appellerons la charte; elle constitue une liste spécifique de règles qui protègent les libertés et droits fondamentaux des personnes vivant dans l'Union européenne, tels que le droit d'être traité équitablement, le droit au respect de la vie privée et le droit de s'exprimer librement, et



- [la Convention des Nations unies](#) relative aux droits de l'enfant, que nous appellerons la CNUDE. Il s'agit d'un ensemble d'engagements pris par les pays du monde entier en ce qui concerne les droits de l'enfant.

L'Union européenne a décrit les actions qui mettent en pratique les droits de l'enfant dans le [plan d'action de l'UE relatif aux droits de l'enfant](#).







## NOS CINQ THÈMES CLÉS

Vous trouverez ci-dessous les espoirs que nous nourrissons et les mesures que nous souhaitons voir prises en ce qui concerne l'éducation et le bien-être, l'équité intergénérationnelle, le climat, la sécurité en ligne et les discours de haine.



### ÉQUITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

 <p><b>Nos objectifs et nos idées</b></p>	<p>En travaillant ensemble, toutes générations confondues, nous pouvons mieux nous comprendre et nous respecter mutuellement : les adultes nous respectent, nous respectons les adultes et les enfants se respectent généralement les uns les autres. Nous devrions discuter davantage, échanger nos opinions, dire aux adultes ce que nous pensons et les laisser partager avec nous leurs expériences afin que nous puissions apprendre quelque chose de nouveau.</p> <p>Les adultes devraient prendre nos opinions plus au sérieux car notre voix compte ; ils devraient nous accorder, à nous les enfants, le même respect et la même écoute que nous leur accordons.</p> <p>Nous devrions également nous intéresser à nos aînés, nos grands-parents, échanger avec eux et leur consacrer du temps. Nous, la jeune génération, pouvons apprendre quelque chose de nouveau auprès d'eux, et eux aussi peuvent apprendre auprès de nous.</p> <p>Chaque génération devrait être sensibilisée à ce que signifie l'équité intergénérationnelle, afin que nous puissions nous respecter mutuellement et être bienveillants avec tous.</p>
 <p><b>Nos demandes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Certains adultes réprimandent les enfants, souvent d'une manière blessante. Nous voulons un changement de mentalité dans la société: servant de modèles, les adultes doivent cesser de tenir des propos négatifs, d'intimider les autres et de blâmer les victimes.</li><li>• L'UE devrait organiser des événements et des campagnes dans le cadre desquels enfants et adultes se rencontrent et discutent de différents sujets.</li><li>• L'UE devrait apporter davantage de soutien aux organisations qui offrent aux enfants la possibilité d'exprimer leurs opinions et de participer à des espaces traditionnellement réservés aux adultes, tels que les processus décisionnels locaux et nationaux, les conférences de l'UE, les débats publics et autres.</li><li>• Les enfants et les adultes devraient œuvrer ensemble contre la haine: promouvoir la lutte contre les discours de haine en menant des campagnes sur les réseaux sociaux avec des personnalités connues du public qui exercent une influence, en mettant en valeur les enfants migrants et les enfants LGBTQ+.</li></ul>



## Nos droits

**Article 20 de la Charte:** Toutes les personnes sont égales en droit.

**Article 21, paragraphe 1, de la Charte :** Nous devons toujours traiter chacun avec bienveillance et équité, quelle que soit son apparence, son origine, ses croyances ou son identité, car chaque personne est unique et mérite le respect.

**Article 24 de la Charte :** En tant qu'enfants, vous avez le droit d'être en sécurité et heureux et de dire ce que vous pensez et ressentez; les adultes devraient vous écouter et tenir compte de vos opinions lorsqu'ils prennent des décisions qui vous concernent. Les adultes, qu'il s'agisse de vos parents, d'enseignants ou d'autres personnes qui s'occupent de vous, devraient toujours faire de leur mieux pour agir dans votre intérêt. Les adultes devraient veiller à ce que vous passiez régulièrement du temps avec les personnes qui se soucient de vous.

**Article 25 de la Charte :** L'UE sait que les personnes âgées méritent d'être traitées avec respect et gentillesse, et de pouvoir faire leurs propres choix et de passer du temps avec les autres, profiter d'événements culturels et faire partie intégrante de leur communauté.

**Article 37 de la Charte :** Nous devons prendre soin de la Terre et veiller à ce qu'elle devienne plus propre et plus saine, afin que nous, au sein de l'UE, puissions dès maintenant faire les bons choix qui contribueront à préserver notre planète et à la rendre sûre pendant longtemps.

**Article 3 de la CNUDE :** L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une priorité absolue dans toutes les décisions et actions qui concernent les enfants.

**Article 5 de la CNUDE :** Les gouvernements doivent respecter les droits et les responsabilités des parents et des aidants qui ont pour mission de guider et d'orienter leurs enfants tout au long de leur croissance, afin que ceux-ci puissent jouir pleinement de leurs droits. Cela doit se faire d'une manière qui tienne compte de la capacité croissante de l'enfant à faire ses propres choix.

**Article 6 de la CNUDE :** Tout enfant a droit à la vie. Les gouvernements doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la survie des enfants et leur permettre de développer pleinement leur potentiel.

**Article 12 de la CNUDE :** Chaque enfant a le droit d'exprimer ses opinions, ses sentiments et ses souhaits sur toutes les questions le concernant, et de voir ses opinions entendues et prises au sérieux. Ce droit s'applique à tout moment, par exemple lors des procédures d'immigration, des décisions en matière de logement ou dans la vie quotidienne de l'enfant à la maison.

**Plan de l'UE relatif aux droits de l'enfant : Pilier 1**



## BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE



## Nos objectifs et nos idées

Les enfants passent la majeure partie de leur enfance à l'école, ce qui contribue à les façonner. C'est pourquoi leur bien-être à l'école est déterminant.

Les enfants de la plateforme estiment qu'il faut prendre davantage de mesures pour s'assurer que les élèves de l'UE se sentent bien à l'école et ne souffrent pas d'anxiété au quotidien lorsqu'ils se rendent en classe.

Notre rêve est que les écoles soient un lieu où les enfants sont heureux de se rendre et où ils se sentent en sécurité, bienvenus et intégrés.



## Nos demandes

- Pour obtenir un financement de l'UE, les municipalités des pays membres devraient être tenues de rendre les soins de santé mentale accessibles dans les écoles. De nombreux enfants ont besoin de l'aide de professionnels tels que des enseignants et/ou des psychologues et des conseillers scolaires.
- Aider les États membres à faire en sorte que les écoles soient rénovées au besoin et que les environnements ne soient pas déprimants tout en veillant à ce que les enfants s'y sentent bien. Étant donné que tous les enfants sont scolarisés en vertu de la loi, les écoles devraient être des lieux sûrs.
- Les enfants doivent être sensibilisés à leurs droits afin de savoir comment se comporter lorsque ceux-ci ne sont pas respectés. Nous souhaitons que l'UE recommande à tous les États membres d'inclure ce sujet dans les programmes scolaires.



## Nos droits

**Article 3, paragraphe 1, de la Charte** : Le corps et les sentiments de chacun devraient être traités avec bienveillance et respect.

**Article 13 de la Charte** : Toute personne a le droit de découvrir l'art et de faire de la recherche. Les universités sont libres de décider de leurs activités.

**Article 14 de la Charte** : Tous les enfants ont le droit d'aller à l'école et d'apprendre. Tout le monde a le droit de commencer l'école. Les parents peuvent aider à choisir l'école où leurs enfants iront, afin de s'assurer qu'elle respecte leurs propres convictions et idées. Toutes les écoles doivent respecter les règles du pays.

**Article 24 de la Charte** : En tant qu'enfants, vous avez le droit d'être en sécurité et heureux, de dire ce que vous pensez et ressentez, et les adultes devraient vous écouter et tenir compte de vos opinions lorsqu'ils prennent des décisions qui vous concernent. Les adultes, que ce soit vos parents, des enseignants ou d'autres personnes qui s'occupent de vous, devraient toujours faire de leur mieux pour agir dans votre intérêt. Les adultes devraient veiller à ce que vous passiez régulièrement du temps avec les personnes qui se soucient de vous.

**Article 3 de la CNUDE** : L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une priorité absolue dans toutes les décisions et mesures qui concernent les enfants.

**Article 6 de la CNUDE** : Tout enfant a droit à la vie. Les gouvernements doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer la survie des enfants et leur permettre de développer pleinement leur potentiel.

**Article 28 de la CNUDE** : Tout enfant a droit à l'éducation. La discipline à l'école doit respecter la dignité des enfants et leurs droits. Les pays les plus riches doivent aider les pays les plus pauvres à atteindre cet objectif.

**Article 29 de la CNUDE** : L'éducation doit permettre à chaque enfant de développer pleinement sa personnalité, ses talents et ses capacités. Elle doit encourager l'enfant à respecter les droits de l'homme, ainsi que ses parents, sa propre culture et les autres cultures, sans oublier l'environnement.

**Plan de l'UE relatif aux droits de l'enfant** : Pilier 2



### Nos objectifs et nos idées

Les enfants ne naissent pas remplis de haine, on leur apprend à haïr. C'est la raison pour laquelle les enfants de la plateforme estiment que l'UE doit créer des espaces où les enfants peuvent apprendre à connaître les différences de chacun.

Les adultes doivent créer des espaces inclusifs où les enfants peuvent passer leur temps et exprimer leurs pensées et leurs sentiments librement et en toute sécurité. Et nous pouvons contribuer tous ensemble à maintenir ces espaces sûrs et inclusifs.

Il est important que les enfants et les adultes agissent ensemble. C'est précisément parce que nous dépendons des adultes que nous devons leur dire ce que nous voulons, afin que nos vies puissent être meilleures.



### Nos demandes

- Développer Erasmus. Doter le programme d'un budget plus important et le rendre plus inclusif, afin que davantage de pays, d'écoles et d'enfants puissent y participer. Cela contribuera à mieux nous comprendre, à faire reculer la haine et à en apprendre davantage sur les cultures d'autres pays.
- Soutenir les écoles afin que les enfants puissent apprendre davantage de langues européennes et découvrir les cultures d'autres pays européens.
- Organiser des événements pour favoriser l'amitié entre différents groupes minoritaires.
- Mettre en place un programme de correspondance entre enfants de différents pays de l'UE.
- Maintenir et soutenir la plateforme européenne de participation des enfants. C'est important. Elle aide les enfants à se rencontrer et à se comprendre, c'est donc un moyen de lutter contre la haine.
- L'UE devrait financer des projets de lutte contre la haine.



## Nos droits

**Article 7 de la Charte :** Toute personne a droit au respect de sa vie privée. Votre vie familiale, votre domicile et vos conversations sont privés, et vous avez le droit de les protéger!

**Article 20 de la Charte :** Toutes les personnes sont égales en droit.

**Article 21, paragraphe 1, de la Charte :** Nous devrions toujours traiter chaque personne sur un pied d'égalité et avec bienveillance, quels que soient son sexe, sa race, sa couleur de peau, son origine ethnique ou nationale, son apparence, sa langue, sa religion ou ses convictions, ses opinions, son origine sociale ou sa fortune, sa naissance, son handicap, son âge ou son orientation sexuelle, car chaque personne est unique et mérite le respect.

**Article 24 de la Charte :** En tant qu'enfants, vous avez le droit d'être en sécurité et heureux, de dire ce que vous pensez et ressentez, et les adultes devraient vous écouter et tenir compte de vos opinions lorsqu'ils prennent des décisions qui vous concernent. Les adultes, que ce soit vos parents, des enseignants ou d'autres personnes qui s'occupent de vous, devraient toujours faire de leur mieux pour agir dans votre intérêt. Les adultes devraient veiller à ce que vous passiez régulièrement du temps avec les personnes qui se soucient de vous.

**Article 2 de la CNUDE :** La Convention s'applique à chaque enfant sans discrimination, quels que soient son origine ethnique, son sexe, sa religion, sa langue, ses capacités ou tout autre statut, quelles que soient ses opinions ou déclarations, quel que soit son milieu familial.

**Article 3 de la CNUDE :** L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une priorité absolue dans toutes les décisions et mesures qui concernent les enfants.

**Article 14 du CNUDE :** Chaque enfant a le droit de penser et de croire ce qu'il veut, ainsi que de pratiquer sa religion, tant qu'il n'empêche pas autrui de jouir de ses droits. Les gouvernements doivent respecter les droits et les responsabilités des parents dans l'orientation de leur enfant tout au long de leur croissance.

**Article 30 de la CNUDE :** Chaque enfant a le droit d'employer la langue de sa famille, d'en apprendre les coutumes et d'en pratiquer la religion, que celles-ci soient ou non partagées par la majorité de la population du pays où il vit.

**Plan de l'UE relatif aux droits de l'enfant : Pilier 3**



## SÉCURITÉ EN LIGNE ET CYBERHARCÈLEMENT



## Nos objectifs et nos idées




Nous voulons un espace en ligne sûr pour les enfants, les jeunes et la prochaine génération, mais nous ne l'avons pas encore. Nous faisons face à certains problèmes. Et ces problèmes ne concernent pas seulement cette génération.

Nous avons donc besoin de l'aide de l'UE pour rendre nos espaces en ligne sûrs. Il faut commencer quelque part. Nous devons agir maintenant. Pour l'avenir.

Changez la mentalité dans la société. Et notre génération, les jeunes et les enfants la transmettront à la génération suivante et aux générations futures.

 <p><b>Nos demandes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'UE devrait encourager la sensibilisation à ce qu'il convient de faire en matière de cyberharcèlement et veiller également à ce que les gouvernements soient informés des problèmes liés à Internet.</li> <li>• Apprendre aux enseignants à enseigner aux enfants comment se protéger. Inclure dans le cadre de ce que nous apprenons: comment avoir des comptes privés, adopter des habitudes saines devant les écrans, traiter les informations et penser de manière critique.</li> <li>• Trouver des moyens d'utiliser l'IA pour reconnaître et prévenir le cyberharcèlement et trouver des moyens d'utiliser l'IA pour aider les enfants qui en sont victimes.</li> <li>• Trouver des moyens de sanctionner les entreprises qui autorisent les enfants de moins de 13 ans à créer des comptes sur les réseaux sociaux, en s'appuyant sur des lois claires appliquées par les gouvernements.</li> </ul>
 <p><b>Nos droits</b></p>	<p><b>Article 7 de la Charte :</b> Votre vie familiale, votre domicile et vos conversations sont particuliers et privés, et vous avez le droit de les protéger!</p> <p><b>Article 8 de la Charte :</b> Lorsque des personnes recueillent des informations vous concernant, telles que votre nom, votre adresse ou vos préférences, elles doivent les conserver en toute sécurité; elles ne doivent les utiliser que pour de bonnes raisons et demander au préalable votre accord ou celui de vos parents. Vous avez le droit de consulter les informations vous concernant et de les faire rectifier si elles sont erronées.</p> <p><b>Article 21, paragraphe 1, de la Charte :</b> Nous devons toujours traiter chaque personne avec bienveillance et équité, peu importe son apparence, son état de santé, son origine, ses croyances, ses opinions, son handicap éventuel, son sexe, sa situation financière, son lieu de naissance ou ses préférences, car chacun est unique et mérite le respect.</p> <p><b>Article 24 de la Charte :</b> En tant qu'enfants, vous avez le droit d'être en sécurité et heureux, de dire ce que vous pensez et ressentez, et les adultes devraient vous écouter et tenir compte de vos opinions lorsqu'ils prennent des décisions qui vous concernent. Les adultes, que ce soit vos parents, des enseignants ou d'autres personnes qui s'occupent de vous, devraient toujours faire de leur mieux pour agir dans votre intérêt. Les adultes devraient veiller à ce que vous passiez régulièrement du temps avec les personnes qui se soucient de vous.</p> <p><b>Article 3 de la CNUDE :</b> L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une priorité absolue dans toutes les décisions et mesures qui concernent les enfants.</p> <p><b>Article 16 de la CNUDE :</b> Tout enfant a droit au respect de sa vie privée. La loi doit préserver la vie privée, familiale et personnelle de l'enfant, notamment en le protégeant contre les atteintes illégales portées à sa réputation.</p> <p><b>Article 17 de la CNUDE :</b> Chaque enfant a droit à des informations fiables provenant de diverses sources, et les gouvernements devraient encourager les médias à fournir des informations que les enfants peuvent comprendre. Les gouvernements doivent contribuer à protéger les enfants contre les contenus susceptibles de leur nuire.</p> <p><b>Plan de l'UE relatif aux droits de l'enfant : Pilier 5</b></p>



 <p><b>Nos objectifs et nos idées</b></p>	<p>importante, mais elle doit comprendre des projets permettant aux citoyens de prendre réellement conscience de ce qui se passe.</p> <p>Nous devons en savoir plus sur les pollinisateurs et sur le rôle qu'ils jouent, ainsi que sur la manière de vivre avec eux et de les protéger. Nous devons trouver des méthodes plus écologiques pour gérer la biodiversité.</p> <p>La recherche devrait inclure les incidences sur la vie des personnes et les citoyens devraient être associés à cette recherche de manière significative.</p> <p>La guerre pollue énormément et dégrade la planète; les gens doivent donc s'unir pour y mettre un terme. Nous devons mieux protéger la planète afin que les générations futures aient de meilleures chances.</p>
 <p><b>Nos demandes</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il conviendrait d'investir davantage dans la recherche afin de continuer à mettre en évidence le changement climatique et ses effets.</li><li>• Créer davantage d'espaces pour les pollinisateurs dans nos quartiers et autour des écoles. Ces créatures sont essentielles à la protection du climat.</li><li>• Sensibiliser l'ensemble de la population (toutes générations confondues) à la question climatique, notamment à la manière dont les différents aspects sont liés.</li><li>• Modifier l'étiquetage afin que les gens sachent de quoi sont réellement composés leurs aliments; par exemple, indiquer «Ce produit a été fabriqué par les abeilles».</li><li>• Financer de meilleurs transports publics afin que les gens n'aient pas besoin d'utiliser leur voiture.</li><li>• Le changement climatique et la guerre sont liés. Il convient d'en tenir compte lors de la prise de décisions.</li></ul>
 <p><b>Nos droits</b></p>	<p><b>Article 24 de la Charte</b> : En tant qu'enfants, vous avez le droit d'être en sécurité et heureux, de dire ce que vous pensez et ressentez, et les adultes devraient vous écouter et tenir compte de vos opinions lorsqu'ils prennent des décisions qui vous concernent. Les adultes, que ce soit vos parents, des enseignants ou d'autres personnes qui s'occupent de vous, devraient toujours faire de leur mieux pour agir dans votre intérêt. Les adultes devraient veiller à ce que vous passiez régulièrement du temps avec les personnes qui se soucient de vous.</p> <p><b>Article 37 de la Charte</b> : L'UE devrait prendre soin de la Terre et veiller à ce qu'elle devienne plus propre et plus saine. Cela afin que nous, au sein de l'UE, puissions faire dès maintenant les bons choix qui contribueront à préserver notre planète et à la rendre sûre pendant longtemps.</p> <p><b>Article 24 de la CNUDE</b> : Chaque enfant a droit à la meilleure santé possible. Les gouvernements doivent fournir des soins de santé de qualité, de l'eau potable, des aliments riches en nutriments, un environnement sain et une éducation en matière de santé et de bien-être afin que les enfants puissent rester en bonne santé. Les pays les plus riches doivent aider les pays les plus pauvres à atteindre cet objectif.</p> <p><b>Plan de l'UE relatif aux droits de l'enfant</b> : Piliers 3 et 6</p>

**Nous espérons que les adultes sont prêts à agir avec nous.**



Nous voulons que les adultes prennent conscience de ces problèmes et réfléchissent à la fois à leur propre situation et à nos préoccupations.



Nous sommes reconnaissants et enthousiastes à l'idée de pouvoir partager nos idées.



Nous voulons être fiers de ce que nous avons fait, mais nous voulons aussi nous sentir écoutés.

**Nous voulons que les adultes prennent des mesures pour garantir que les droits de tous les enfants sont respectés.**

**EN SAVOIR PLUS SUR LA PLATEFORME  
ET NOS TRAVAUX**



**#EUChildParticipation**

